Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 15 (1886)

Heft: 3

Artikel: Histoire de la pédagogie [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039834

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'imitation, comme aussi des exemples pour inspirer l'horreur du mal [1]. »

On ne saurait mieux dire.

Toutefois, en préconisant cette lecture collective de l'histoire sainte, nous n'entendons nullement exclure les leçons systématiques de lecture, distinctes pour chaque cours et proportionnées à la force des élèves de chaque division d'une école.

A. P.

HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

(Suite.)

III. — Depuis la guerre de Trente ans jusqu'au commencement du XVIIIe siècle

§ 31. — LA MÉTHODOLOGIE DU DUC ERNEST LE PIEUX

La guerre de Trente ans avait désolé la plus grande partie de l'Allemagne; des milliers de villages avaient été incendiés et beaucoup de villes ruinées. Pendant cette époque désastreuse, les écoles latines s'étaient fermées, surtout dans les petites villes, faute de ressources et de maîtres : le peuple appauvri s'opposait à toute nouvelle organisation. Cependant plusieurs princes comprirent qu'il était urgent de remédier à ce déplorable état de choses, ils vouèrent donc tous leurs soins à l'instruction et à l'éducation populaires. Georges II, landgrave de Hesse, donna en 1634, *un règlement sur la fréquentation et l'étude du catéchisme.* On y lisait entre autres choses cette disposition : Tous les enfants riches et pauvres fréquenteront l'école dès qu'ils seront arrivés à l'âge de raison, à moins qu'ils n'aient à domicile un maître particulier *(privatum praceptorem)* qui donne le même enseignement qu'à l'école. » Bien des efforts de ce genre restèrent d'abord infructueux. Le duc Ernest de Gotha déploya une grande activité. Il créa en 1648, par son remarquable règlement scolaire, un enseignement régulier pour les écoles primaires. Cette méthodologie parut sous le titre : « *Methodus,* ou avis sur la manière

[1] Les hommes d'école non matérialistes sont unanimes sur ce point. Qu'on nous permette une citation. Dans son *Manuel de pédagogie,* M. Daguet s'exprime ainsi: « L'Histoire sainte... est particulièrement faite pour exercer une influence salutaire sur le cœur de l'enfance. Et dans cette histoire, la touchante figure de Jésus et le tableau de la Sainte-Famille sont les parties qui offrent le plus d'attraits pour l'enfant, auquel elles sont, pour ainsi dire, comme une image de sa propre vie et de l'intérieur dans lequel il se meut, lorsqu'il a le bonheur de naître au milieu d'une famille chrétienne. » *(Rédaction.)*

dont les enfants des classes inférieures doivent et peuvent être brièvement et utilement instruits, dans les villages et dans les villes de la principauté de Gotha. »

Le recteur André Reyher en est l'auteur. Le duc Ernest l'avait appelé de Schleutingen au gymnase de Gotha. Reyher avait étudié les écrits de Coménius: aussi fit-il un extrait de la *Janua* pour son gymnase en 1643.

Cette méthode comprend, dans treize chapitres, toute la vie de l'écolier. Les chapitres I et XIII, traitent de l'organisation de l'école en général. La fréquentation de l'école est obligatoire depuis la cinquième année, et un examen d'émancipation est prescrit. Le maître est tenu de faire 30 heures de classe par semaine; il y a six semaines de vacances par an pendant lesquelles il est même obligé de donner chaque jour deux leçons aux enfants qui ne sont pas occupés aux travaux. On fournissait gratuitement aux enfants les premiers livres de lecture, et aux maîtres tous les livres classiques. Chaque école devait avoir trois divisions; dans l'enseignement, le maître aura en vue l'ensemble des enfants, il posera souvent les questions, sans suivre l'ordre des élèves et tiendra à une prononciation nette, pure et distincte. Les examens scolaires et ceux d'émancipation auront lieu peu avant les moissons, en présence de la Commission d'école; et les enfants à émanciper promettront de rester fidèles à leurs devoirs.

Les chapitres II et V traitent du plan d'études et des leçons, et ils contiennent plusieurs prescriptions très pratiques. On donne une grande importance au catéchisme. On l'étudie d'abord de mémoire ainsi que des sentences bibliques et des cantiques. La lecture est enseignée d'après la méthode de l'épellation. Les enfants doivent d'abord être exercés à une bonne prononciation des voyelles. Puis le maître écrit *a* sur le tableau noir et il nomme la lettre. Il la fait écrire et nommer sept ou huit fois par les enfants; il leur fait montrer, ensuite avec le doigt ou une règle, la même lettre sur leurs ardoises, ou dans leurs cahiers, en leur disant que c'est la même lettre *a* écrite au tableau noir, et que la première, la suivante et toutes les autres se nomment *a*.

En enseignant l'écriture, on apprendra aux enfants à bien tenir la plume; ensuite on tracera des lignes sur le cahier avec le crayon et la règle, aussi longtemps que les enfants ne savent pas écrire sans lignes. « L'instituteur écrit le mieux possible le premier élément des lettres, c'est-à-dire le *i* sur le tableau, et le fait copier par les enfants, en allant de l'un à l'autre et en leur donnant les explications nécessaires pour le commencement et la formation complète des lettres; au besoin, il leur conduira la main, jusqu'à ce qu'ils en viennent à bout eux-mêmes; ensuite, il y joindra encore un petit trait, et formera un *n* puis un *m*, et suivra la même marche, pour la formation des autres lettres. Il s'arrêtera en particulier aux lettres qu'il est plus difficile de

reproduire. » Ensuite, on écrit comme modèle des mots et des phrases entières, et enfin, on en vient à des exercices d'*orthographe,* en faisant écrire aux enfants ce qu'ils ont appris de mémoire, ou en leur donnant une dictée.

Quant à l'*arithmétique,* on leur écrit d'abord les chiffres; les enfants doivent apprendre à les lire, puis vient l'étude du livret. Alors on apprendra les 4 opérations et la Règle de trois; le maître fera faire, au tableau noir, à chaque enfant un problème, qui sera relevé sur le cahier.

Le *Methodus* apporte une attention particulière à la fréquentation assidue des offices divins, aux rédigés des sermons, à l'enseignement régulier de la religion, en un mot, à l'éducation religieuse. Des pénitences corporelles, telles que: la mise à genoux, la verge, etc., peuvent être infligées, mais jamais dans la colère.

Le VIIIe chapitre tient particulièrement compte des sciences exactes, mais les leçons principales ne doivent pas en souffrir (la religion, la lecture, l'écriture, l'arithmétique). Vient ensuite la géométrie, qui est enseignée aux garçons seulement. Les monnaies, les poids et mesures, même les réductions ne sont pas laissés de côté dans cet enseignement, et l'on a recours à l'intuition.

Trois chapitres du *Methodus* traitent des devoirs des enfants, des maîtres et des parents envers l'école et envers l'ensemble de la législation scolaire. On donne aux enfants des règles concernant leur conduite pendant la prière, aux repas, à l'école et à l'église. Il est fortement recommandé aux maîtres d'agir sans partialité, d'éviter les noms injurieux à l'adresse des élèves, de réprimer les absences, de préparer les leçons avec soin et de donner partout le bon exemple. On s'adresse aussi aux parents. Il leur est ordonné d'envoyer régulièrement leurs enfants à l'école. Les parents qui désobéissent à cette ordonnance payent, la première fois une amende d'un gros pour chaque heure négligée, la seconde fois 2 gros et ainsi de suite jusqu'à 6 gros. L'argent des amendes est employé à la fourniture des livres et autre matériel pour les enfants pauvres. A l'émancipation de l'école, les parents ne manqueront pas de remercier le maître et le pasteur de leurs soins, et accoutumeront aussi les enfants à fréquenter assidûment l'office divin, à prendre part au chant de l'église et à respecter les autorités.

Que de choses ce *Methodus* propose à notre admiration ! L'école y est considérée comme le plus puissant moyen d'éducation; le principe de l'intuition est reconnu; on y donne aux sciences exactes la place qui leur convient. Nous y trouvons des conseils précieux sur la bonne prononciation et l'art de la parole ; d'excellentes directions sur la discipline, sur les devoirs des parents et des maîtres, et enfin sur la fréquentation obligatoire de l'école. La méthodologie du duc Ernest le Pieux réalise un grand progrès ;

elle proclame la nécessité de l'éducation du peuple ; et l'école primaire y est appréciée comme elle le mérite.

(A suivre.)

PARTIE PRATIQUE

Cours pratique de composition

PLAN

I. Proposition simple.
II. Proposition composée.
III. Phrases de deux propositions.
IV. Composition proprement dite :
a) Narrations.
b) Descriptions.
c) Lettres.

Degré élémentaire

CHAPITRE PREMIER

PROPOSITION SIMPLE

I. — *Ecrivons au tableau noir, ou bien dictons des phrases empruntées au* LIVRE DE LECTURE, *ou des phrases dans le genre de celles-ci :*

1. Dieu punit les méchants. — 2. L'écolier étudie sa leçon. — 3. Paul écrit une lettre. — 4. Le soleil éclaire le monde. — La mort finit tous nos maux. — 6. La rose est une fleur. — 7. La Sarine est une rivière. — 8. L'abeille compose le miel. — 9. Le printemps ranime la nature. — 10. Les oiseaux chantent la gloire de Dieu.

Conseils aux maîtres. — Commençons par faire remarquer aux élèves que chacune des phrases précitées forme ce que l'on appelle une proposition, c'est-à-dire l'énonciation d'un jugement. Dans la première proposition, par exemple, nous remarquons trois termes différents à savoir : un *sujet* (Dieu), un *verbe* (punit) et un *complément* (méchants). Donc *toute proposition se compose de trois parties essentielles :* le *sujet,* le *verbe* et l'*attribut* ou le *complément*

Nous savons déjà que le *sujet* fait l'action, que le *verbe* l'exprime et que le *complément* la reçoit.